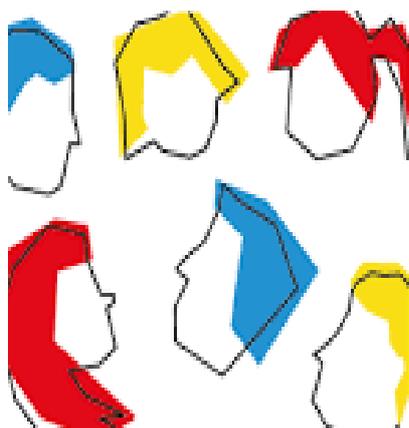




**Continuité de l'action du SNUipp 06
en cette période: toujours présent-es !**

Afin que les collègues puissent continuer à nous joindre : privilégiez les mails et laissez vos coordonnées téléphoniques si les questions sont trop complexes à poser par mail.

Nous relevons les mails tous les jours et répondons à de très nombreux questionnements. A très vite nous l'espérons, bon courage à toutes et tous



SE SYNDIQUER ? UNE VRAIE BONNE IDÉE

Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à ma situation, m'a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.

adherer.snuipp.fr



**Sans syndiqué.es, pas de syndicat !
Rejoignez le SNUipp-FSU !
Plus que nécessaire aujourd'hui !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

**Téléchargez le bulletin
d'adhésion ici**



2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°85

Sommaire

**Reprise le 11 Mai ??
MOUVEMENT 2020
Néo ; Hors classe ;
GT Congés de formation
1er Mai**



Réouverture des écoles et établissements scolaires le 11 mai : une décision politique au doigt mouillé ?

Dans l'immédiat, les garanties sanitaires ne sont pas satisfaites et les conditions ne sont pas réunies pour une réouverture le 11 mai.

A la demande du Président de la République, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran a installé un conseil scientifique pour éclairer la décision publique dans la gestion de la situation sanitaire liée au Coronavirus.

Ce comité a rendu son avis concernant une ouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai.

Le Conseil scientifique écrit qu'il « propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre » mais « qu'il prend acte de la décision politique de réouverture au 11 mai ».

LIRE la suite :

<https://fsu.fr/reouverture-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-le-11-mai-une-decision-politique-au-doigt-mouille/>

LIRE l'avis du conseil scientifique

http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/note_enfants_ecoles_environnements_familiaux_24_avri_2020.pdf



Retour à l'école le 11 mai ?

la FSU interroge les conditions de la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai.

Annonces précipitées de la rue de Grenelle, manque de concertation, inquiétude de la communauté éducative : dans un courrier adressé au Premier ministre le 24 avril, la FSU interroge les conditions de la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai.

Elle lui soumet également ses préconisations

LIRE LE COURRIER :

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/retour-a-l-ecole-le-11-mai-la-fsu-s-inquiete>

Et les préconisations

https://www.snuipp.fr/system/resources/W1siZiIsIjIwMjAvMDQvMjQvNnR3MThlMzdnaV9wcm9wb3NpdGlvbnNfRINVX2RIY29uZmluZW1lbnRfMTFfbWFpLnBkZiJdXQ/propositions_FSU_deconfinement_11_mai.pdf



Le ministre de l'Éducation nationale s'est aussi exprimé mardi 21 avril devant la représentation nationale en proposant quatre scénarii de réouverture des écoles, établissements et services, ces annonces ont eu lieu alors qu'un **CHSCT ministériel se tenait l'après-midi même, CHSCT au cours duquel aucun protocole ni plan de prévention des risques sanitaires n'a pu être proposé à la discussion.**

La FSU se dit très inquiète à l'issue de ces annonces et à la suite de cette réunion quant au niveau d'impréparation du ministère.

LIRE LA SUITE:

http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/il_ny_a_plus_de_temps_perdre.pdf



Le SNUipp-FSU et la FSU continuent à suivre de très près l'évolution de la situation et sauront rappeler les demandes et inquiétudes des personnels et exiger les garanties sanitaires totales avant toute reprise possible.

« Cette réouverture des écoles et des crèches ne doit pas mettre en danger la société tout entière ».

Le SNUipp-FSU a été fortement présent dans les médias et a adressé un courrier au ministre de l'éducation nationale, diffusé vendredi dernier à l'ensemble de la profession.

Dans cette lettre, il rappelle que seule la santé de toutes et tous doit guider le processus de déconfinement et liste une série de conditions clairement identifiées avant toute reprise et avalisée par la communauté scientifique et médicale.

Pas de réouverture sans garanties sanitaires

Quelle que soit la date qui sera effective, un certain nombre de conditions sanitaires devront être respectées et le SNUipp-FSU en propose une liste.

LIRE LA SUITE

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/pas-de-reouverture-sans-garanties-sanitaires>)

Cette période de retour à l'école ne doit s'accompagner d'aucune pression sur les programmes parce que si « à la maison n'était pas l'école, l'école sous pandémie ne sera pas davantage l'école ».

VOIR le Relevé des expressions médiatiques du SNUipp-FSU sur les annonces de ré-ouverture

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/11mai-le-snuipp-fsu-dans-tous-les-medias>



DEMAIN le SNUipp-FSU est reçu par Blanquer.

De nombreuses questions se posent relayées par les nombreux mails que nous recevons

Si tous les élèves ne reprennent pas l'école en même temps, comment vont faire les collègues dont les enfants ne seront pas scolarisés ?

**Quid des collègues à risque ou vivant avec des personnes à risque ?
Comment espacer des tables de plus d'1 mètre quand on connaît les
tailles de certaines classes ?! Quid des repas de midi ? Du suivi des
élèves qui resteront en télé travail si l'on est enseignant en CP/CE1
par exemple ?**

**Tout cela aussi en lien avec la communication du plan de
déconfinement prévue mardi..**



Au niveau local :

- Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail Départemental :
lundi 27 avril AM
- CHSCT Académique : jeudi 30 avril
- Réunion avec le Recteur : LUNDI 4 MAI
- Le SNUipp-FSU a également demandé une audience en urgence
auprès du DASEN 06



**A l'heure de l'école à distance : regards croisés des
enseignants et des Français**

**La crise sanitaire que nous vivons montre des failles en bien des
points : manque d'anticipation, impréparation, discours
mensonger, prises de risques inutiles et précipitation.**

**Concernant l'école, après avoir fait croire que nous étions prêts à
un enseignement à distance, il a été question de continuité**

pédagogique qui a entraîné de la confusion. Cet épisode a toutefois mis en lumière le travail des enseignants, la relation essentielle aux familles mais aussi les inégalités et la difficulté dans laquelle vivent nos élèves.

Alors que le gouvernement annonce un progressif retour dans les écoles, il nous faut mesurer comment les enseignants ont vécu le confinement à titre personnel comme professionnel, ce qu'ils pensent de l'enseignement à distance, quelles sont les améliorations à apporter à l'école ? Quand et comment reprendre ?

C'est pourquoi le SNUipp-FSU a sollicité Harris Interactive, afin de lancer une consultation auprès des enseignant.es du primaire par Internet, de mesurer leur perception du confinement (ressenti personnel, incidences sur l'exercice du métier, sur les pratiques, mise ne œuvre de l'école à distance, ...), et les sonder tant sur nos propositions concernant la réduction des inégalités et l'école du jour d'après que sur l'éventualité et les conditions d'un retour en classe.

L'enquête a été adressée à un panel très large pour établir un échantillon représentatif national.

Les résultats de cette consultation seront disponibles avant le 11 mai et permettront une expression sur les conditions du retour à l'école ainsi que sur l'école que nous voulons.



MOUVEMENT 2020 / 1ère phase :

le SNUipp-FSU encore et toujours

à vos côtés !

Malgré le contexte, le SNUipp-FSU est présent à vos côtés pour vous renseigner au mieux, vous conseiller, vous défendre par tous les moyens possibles !

OUVERTURE DU SERVEUR DU MARDI 21 AVRIL AU LUNDI 4 MAI

- Le bulletin "spécial mouvement du SNUipp- FSU

[http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/BULLETIN SPECIAL MOUVEMENT 2020 DU SNUIP P-FSU Mise en page 1.pdf](http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/BULLETIN_SPECIAL_MOUVEMENT_2020_DU_SNUIP_P-FSU_Mise_en_page_1.pdf)

Ce bulletin rédigé en pleine période de confinement et de vacances (!) a demandé un travail titanesque. Utilisez le sans modération.

- L'ensemble de notre dossier - MISE A JOUR REGULIERE

<http://06.snuipp.fr/spip.php?article7920>

- Renvoyez notre fiche de suivi syndical

[http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Fiche syndicale de suivi MOUVEMENT 2020_3_.pdf](http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Fiche_syndicale_de_suivi_MOUVEMENT_2020_3_.pdf)

- la PLATE FORME *emouvement06* est aussi à votre disposition avec notamment un CALCULATEUR de BAREME pour vous aider !

C'est ICI : <https://e-mouvement.snuipp.fr/06>



Depuis l'ouverture du serveur et encore ce WE, les militant-es du SNUipp-FSU sont sur le pont pour répondre aux très nombreux mails adressés ou contacter directement les collègues si besoin.

Pendant toute la période du mouvement , nous répondrons à toutes les questions, quelles que soient les raisons pour lesquelles vous participez au mouvement

**Vous pouvez nous joindre en permanence par mail :
snu06@snuipp.fr**

Si cela demande un entretien laissez votre téléphone



**Le SNUipp- FSU met aussi en place des permanences téléphoniques
Pour nous joindre 04 92 00 02 00
(transfert d'appels au domicile des militant-es)**

Tous les matins de 10h à 12h

Lundi 27, Mardi 28, Mercredi 29, Jeudi 30 Avril, Lundi 4 mai

Et de 14h à 16h :

le Lundi 27, le Mardi 28 et le Mercredi 29



Pour rappel le calendrier

- * Ouverture du serveur IPROF pour la 1ère phase du mouvement : du 21 avril au 4 mai 2020
- * Envoi des accusés de réception : le 12 MAI
- * Retour des accusés à l'IA avant le 26 MAI MIDI
- * Affectations : à compter du 10 JUIN



QUELQUES INFOS COMPLEMENTAIRES ET PRECISIONS

1) Nous vous rappelons que la liste des postes vacants n'est pas exhaustive et peut évoluer durant toute l'ouverture du serveur si oubli de postes par exemple.

La liste des postes bloqués PFSE n'est pas non plus finalisée.

Le SNUipp-FSU 06 a déjà signalé plusieurs situations à la DIPE ; des corrections, rajouts ont été apportés.

D'autre part, les supports des entrants en formation CAPPEI n'apparaissent pas comme étant « vacants/bloqués ». Mais sont pointés comme SV (susceptibles d'être vacants »).

Le SNUipp-FSU vous conseille de demander tous les postes qui vous intéressent, vacants ou non.

2) Dans l'onglet « Elements de bonifications »

ATTENTION : Toutes les bonifications ne sont pas à coder.

IL faut seulement indiquer :

**- si oui ou non vous faites une demande au titre du handicap (RQTH) ;
- et si vous faites une demande pour rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe ou parent isolé. Et auquel cas indiquer la commune, le nombre d'enfant et le nombre d'années de séparation effective au 1/09/2020.**

POUR TOUTES les AUTRES bonifications :

notamment pour les enfants : s'ils sont bien indiqués sur Iprof dans votre dossier, ils apparaîtront directement sur votre accusé, pas nécessité de les saisir hormis le cas précis indiqué ci dessus.

Pour les autres bonifications idem.

Par contre il faudra bien vérifier votre accusé de réception le moment venu pour vérifier les bonifications portées et le barème retenu.

ET COPIE au SNUipp-FSU de l'Accusé.

4) AGS des PFSE : actuellement cela apparaît à zéro ; pas d'inquiétude ; elle va s'activer là aussi automatiquement à la saisie des vœux. Soit 4 mois pris en compte = 1 point de barème

5) Bonifications Renouvellement même vœu 1 : il faut que ce soit un vœu précis d'école ou d'établissement mais cela peut être un poste d'adjoint, de remplaçant rattaché à une école précise, de TRS...

6) Bonifications sur poste spécialisé : elles sont dues même si changement de poste spécialisé.

7) Pour prétendre aux bonifications REP/REP+ ou zone rurale: il faut au moins 50% du temps en REP/REP+ ou en zone rurale. Possible aussi pour les TRS.

8) Bonifications pour rapprochement de conjoint, autorité parentale commune, parent isolé.

Attention de bien regarder les conditions requises qui ne permettent pas de les obtenir systématiquement. **Ne PAS HESITER à nous contacter pour toute question ou si doute.**

9) Attention aux postes à exigences particulières. Certains nécessitent des pré requis pour y être nommé à TD. Par exemple ERSH : nécessité d'avoir un Capsais, Capa sh ou Cappei.

10) ATTENTION enfin aux différents postes de REMPLACANTS

En demandant un vœu géographique de Brigade vous pouvez être nommé sur un poste de Brigade départementale ou un poste de Brigade de zone infra départementale. Si vous ne voulez demander que des postes de Brigade zone infra il faut les lister un/un ce qui prend beaucoup de vœux ...

Les BRIGAGES R.CONG ASH = remplacement que dans l'enseignement spécialisé.



**Concours, titularisation :
les dernières infos**

Le SNUipp avec la FSU était en visio-conférence avec la DGRH ce jeudi 22 avril, notamment sur les questions du concours et de la campagne de titularisation. Cette réunion a été l'occasion pour la FSU de porter les réalités de terrain et ses revendications fédérales.

LIRE LA SUITE :

<http://neo.snuipp.fr/concours-titularisation-les,1158>



Hors classe

les IEN ont jusqu'à la fin du mois pour émettre les avis manquants pour les collègues qui n'ont pas eu d'appréciation au travers des RDVC ou tableaux d'avancement précédents .

Par la suite, le DASEN mettra une appréciation finale.

Les avis seront alors consultables dans Iprof.

La CAPD est prévue le 18 juin.

Notre dossier ici :

<http://06.snuipp.fr/spip.php?article7708>



**Le Groupe de travail est prévu Mercredi 29 Avril AM
Pas de date de Capd annoncée à ce jour.**



1er mai : on ne va pas se défiler !

Un 1er mai confiné, ça ne veut pas dire un 1er mai déserté. Toutes et tous, montrons-nous, mobilisons-nous, rejoignons-nous sur l'événement Facebook pour honorer ce 1er mai 2020.

Retrouvez le filtre Facebook spécial 1er mai de la FSU, appliquez le sur votre photo de profil, imprimez-le et découpez-le pour vous prendre en photo « au travers », exposez-le sur vos fenêtres.... Et publiez sur cet événement vos photos.

Reconstituons le cortège FSU du 1er mai !

LIRE la suite :

<https://fsu.fr/1er-mai-on-ne-va-pas-se-defiler/>



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

